



Treizième session

New York, 8-17 décembre 2014

Rapport sur les activités du Comité de contrôle

Rectificatif

1. Page 23, annexe VI, section I
Déplacer le premier paragraphe directement en-dessous du titre de la section « I. Gouvernance et gestion du projet ». Par conséquent, la sous-section « A. Projet de construction » commence par le paragraphe 2 ;
 2. Page 23, annexe VI, section I, paragraphe 1
Insérer à la fin du paragraphe « *encourage* les membres et observateurs à continuer à collaborer efficacement au sein du Comité en faisant preuve d'un maximum de transparence réciproque et autant que possible en séance publique, afin de réussir l'achèvement du projet unifié ».
-